

Retrouvez les délibérations, décisions et arrêtés pris dans le cadre des instances et de la gestion de Limoges Métropole

TOUS LES DOCUMENTS DES INSTANCES COMMUNAUTAIRES

LIMOGES MÉTROPOLE

Le Président de Limoges Métropole

ARRÊTÉ

du 27 février 2026

Arrêté portant mise à jour du Plan local d'urbanisme de la commune de Solignac

N° 27909

VOU le code de l'urbanisme notamment ses articles R.150-51, R.150-52 et R.150-58.
VOU la délibération en date du 18 février 2026 approuvant le Plan local d'urbanisme de Solignac.
VOU l'article n° 02/2026-027-1003 du 29 janvier 2026, portant révision du classement entre des infrastructures de transport terrestres du département de la Haute-Vienne.
VOU notamment le document annexé à savoir :
- l'article n° 07/2026-027-1003 du 29 janvier 2026, avec le plan des zones classées du département de la Haute-Vienne, et le plan de classement entre des infrastructures de transport terrestres de la commune de Solignac.
CONSIDÉRANT qu'il y a lieu de mettre à jour les annexes du dossier du Plan local d'urbanisme de la commune de Solignac.

ARRÊTÉ

ARTICLE 1. Les annexes du Plan local d'urbanisme de la commune de Solignac sont mises à jour au vu des documents annexés au présent arrêté.
A cet effet, a été reportée dans les annexes du document, la décision suivante :

- l'article n° 02/2026-027-1003 du 29 janvier 2026, portant révision du classement entre des infrastructures de transport terrestres du département de la Haute-Vienne.

ARTICLE 2. La mise à jour a été effectuée sur les documents tenus à la disposition du public à la mairie de Solignac et au siège de Limoges Métropole à la date du présent arrêté.

ARTICLE 3. Le présent arrêté sera affiché à la mairie de Solignac et au siège de Limoges Métropole durant un mois.

Fait à Limoges, au siège de Limoges Métropole

Signé électroniquement le 04/03/2026



Publié le mercredi 04 mars 2026


Le présent arrêté peut être téléchargé en version pour mobile de l'application de l'Administration territoriale communale dans un délai de deux mois à compter de sa publication.

Assurez-vous d'être connecté à Internet et d'avoir un navigateur compatible.

ARRÊTÉ

Arrêté portant mise à jour du Plan local d'urbanisme de la commune de Solignac

1 DOCUMENT - Publié le 4 Mars 2026

 **27909.pdf**
(.pdf, 1,6 Mo)

 **TÉLÉCHARGER**